

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JACQUES DE PORTZAMPARC

Chronique des statistiques financières

Journal de la société statistique de Paris, tome 88 (1947), p. 29-47

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1947__88__29_0

© Société de statistique de Paris, 1947, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

CHRONIQUE DES STATISTIQUES FINANCIÈRES ⁽¹⁾.

I — LE BUDGET DE L'ÉTAT

A) *Données de base. — Évolution des masses budgétaires.*

En période normale, les recettes et dépenses effectives du budget d'un exercice (y compris la période complémentaire pour les dépenses) sont définitivement connues avec un retard d'un à deux ans et font l'objet d'une *Loi de règlement de l'exercice*. Depuis la guerre, la centralisation définitive des écritures a été considérablement retardée et le dernier budget réglé est celui

(1) Au moment où cette chronique a été rédigée, le *Rapport général sur le premier plan de modernisation et d'équipement et l'Inventaire de la situation financière* (rapport Schuman)

de l'exercice 1939. Pour les années ultérieures, on connaît : d'une part, les évaluations budgétaires publiées au *Journal officiel* ; de l'autre, les résultats provisoires publiés dans les *situations résumées des opérations du Trésor* ; les crédits budgétaires sont répartis suivant certains critères dont la liste, adoptée en 1937, a été complétée depuis la guerre, mais les résultats provisoires ne sont pas détaillés suivant cette nomenclature. On ne peut donc étudier l'évolution des grandes masses budgétaires depuis 1940 que sur les crédits ouverts. Or les crédits ouverts au titre d'un exercice par la *Loi de finances* (et publiés au plus tard, en principe, le 1^{er} janvier) font ultérieurement l'objet de nombreux rectificatifs, également publiés au *Journal officiel*, en fonction de l'évolution incessante de la législation et des réalisations effectives : crédits ouverts ou annulés par des lois dites « collectifs » ; crédits annulés par des décrets ou modifiés par des arrêtés de répartition ; report de crédits, etc..... Leur mise à jour par chapitre et par ministère suppose ainsi un dépouillement minutieux. Si les prévisions initiales sont en fait presque toujours inférieures à la réalité, elles ont l'avantage de mieux renseigner sur l'évolution de la structure des grandes masses budgétaires, puisqu'elles traduisent toujours l'incidence, en année pleine, de mesures décidées au cours d'un exercice. Le tableau I donne, en milliards de francs, les résultats définitifs de 1938 et les prévisions initiales des cinq dernières années, sauf pour 1946 où les évaluations ont été révisées pour tenir compte principalement de l'alignement monétaire. Le tableau II donne les mêmes résultats en pourcentages des dépenses budgétaires globales. Le tableau III donne l'évolution de certaines masses budgétaires comparée à celle des prix.

Le rapprochement de certains postes, année par année, n'est pas toujours significatif, car ce classement comptable s'attache moins au fond de la dépense qu'à sa forme : la distinction entre « travaux » et « dépenses d'équipement », entre « subventions », « divers » et « dépenses résultant des hostilités » n'est peut-être pas uniforme suivant tous les ministères. En 1947, les « travaux d'entretien » ont été regroupés avec le poste « matériel et fonctionnement des services ». On peut cependant noter les points suivants :

a) Les charges de la Dette publique n'ont même pas triplé de 1938 à 1947, bien que la dette portant intérêt ait plus que quadruplé ; ce résultat est dû à l'augmentation considérable de la dette à court terme à faible taux d'intérêt et aux diverses conversions d'emprunts à long terme. La hausse des prix a permis de ramener les charges de la dette publique à moins de 6 % des dépenses budgétaires, soit un poids trois fois moins lourd qu'en 1938.

n'étaient pas encore publiés. On a dû se contenter, lors de la correction des épreuves, de mettre à jour les tableaux et d'indiquer par des notes les renvois essentiels à ces deux documents d'une importance capitale.

Voici d'autre part la signification des signes conventionnels utilisés dans les tableaux statistiques :

- » Le renseignement ne peut être obtenu ou n'existe pas, faute d'enquête.
- ... Le renseignement n'est pas encore publié ou n'est pas encore parvenu.
- Résultat rigoureusement nul.
- ε Résultat inférieur à la moitié de l'unité choisie.
- * Résultat provisoire ou estimatif.

TABLEAU I. — Évolution des grandes masses budgétaires
(en milliards).

	RÉSULTATS comptables de 1938	PRÉVISIONS INITIALES DES EXERCICES				
		1943	1944	1945 (3)	1946 (4)	1947 (5)
Dette publique	14,42	23,0	28,1	29,9	36,9	10,7
Dette viagère	14,37	17,6	18,4	33,4	40,2	15,5
Personnel	14,37	26,2	32,4	80,3	121,0	35,9
Matériel et fonctionnement des services	8,16	10,2	12,9	66,1	49,6	24,9
Travaux	1,86	4,1	3,5	47,1	9,3	
Charges sociales (1)	"	6,6	7,4	23,0	23,0	10,7
Subventions	7,03	11,0	9,4	14,7	27,2	9,2
Divers (y compris Pouvoirs publics).	3,28	3,1	4,2	9,7	6,6	2,8
Dépenses résultant des hostilités	"	21,9	31,2	63,8	85,1	22,3
Dépenses d'équipement	18,85 (2)	4,7	3,6	7,3	74,3	50,1
TOTAL des dépenses budgétaires	82,34	128,3	151,1	384,4	473,2	181,6

(1) Ce critère a été introduit en 1942.

(2) Compte des investissements en capital (comprend surtout des dépenses de défense nationale).

(3) Situation au 1^{er} avril, obtenue en ajoutant aux crédits ouverts au *Journal officiel* du 1^{er} avril le double des dotations prévues pour les budgets militaires des 1^{er} et 2^e trimestres (*J. O.* 31 déc. 1944 et 1^{er} avril 1945).

(4) Situation obtenue en ajoutant aux crédits militaires (*J. O.* 6 avril 1946) les dotations revisées des services civils (*J. O.* 1^{er} juin 1946); la révision a tenu compte de l'alignement monétaire et de diverses autres mesures qui n'avaient pu être chiffrées dans les dotations initiales publiées au *Journal officiel* du 1^{er} janvier 1946. Les allocations familiales des budgets militaires (4,2 milliards), mises par erreur au chapitre « personnel » ont été transportées au chapitre « charges sociales ».

(5) Crédits pour le 1^{er} trimestre seulement (*J. O.* 23 et 25 déc. 1946). Les allocations familiales des budgets militaires (1,2 milliard environ) ont été transportées au chapitre « charges sociales ».

TABLEAU II. — Évolution des masses budgétaires
(en % du total).

	RÉSULTATS de 1938	PRÉVISIONS INITIALES				
		1943	1944	1945	1946	1947 (1)
Dette publique	17,5	17,9	18,6	7,8	7,8	5,9
Dette viagère	17,4	13,7	12,2	8,7	8,5	8,5
Personnel	17,4	20,4	21,4	23,2	25,6	19,8
Matériel et fonctionnement des services	9,9	7,9	8,5	17,2	10,5	13,7
Travaux	2,3	3,2	2,3	12,3	1,9	
Charges sociales	"	5,1	4,9	6,0	4,9	5,9
Subventions	8,5	8,6	6,2	3,8	5,7	5,1
Divers	4,0	2,4	2,8	2,5	1,4	1,2
Dépenses résultant des hostilités	"	17,1	20,7	16,6	18,0	12,3
Dépenses d'équipement	23,0	3,7	2,4	1,9	15,7	27,6
TOTAL des dépenses budgétaires	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Prévisions pour trois mois seulement.

TABLEAU III. — Évolution de certaines masses budgétaires et des prix
(en indices par rapport à 1938.)

	1938	1943	1944	1945	1946	1947 (1)
Dette publique	100	160	195	207	256	297
Dette viagère	100	122	128	232	280	481
Personnel et charges sociales	100	228	277	782	1.002	1.297
Matériel et fonctionnement des services	100	125	158	810	608	998
Travaux	100	220	188	2.590	500	
Subventions	100	156	184	209	387	523
Total des dépenses budgétaires	100	156	184	467	575	882
Indice des prix de gros (pondération 1941)	100	218	251	366	607

(1) En quadruplant les prévisions du 1^{er} trimestre.

b) Malgré le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre des pensionnés due à la guerre, les divers rajustements des retraites sont toujours restés en arrière des prix, même en tenant compte de mesures prises en cours d'exercice. Le poids de la dette viagère dans l'ensemble du budget est actuellement deux fois moins lourd qu'en 1938 (1).

c) Les dépenses de personnel et de charges sociales ont augmenté beaucoup plus que les prix. Cela tient : d'une part à l'intervention croissante de l'État dans l'économie; de l'autre, au gonflement temporaire des attributions de l'État en période de guerre et de reconstruction (ces deux phénomènes ayant pour conséquence inéluctable une extension des effectifs); enfin à l'application du Code de la famille depuis 1939, les dépenses d'allocations familiales étant assez faibles en 1938. En 1946, près de 31 % des dépenses de l'État étaient des dépenses de personnel et de charges sociales, et cette proportion était sans doute encore plus élevée en tenant compte des « dépenses résultant des hostilités ». Pour le premier trimestre 1947, cette proportion retombe à 26 %.

d) Les dépenses résultant des hostilités comprennent surtout : d'une part, des allocations aux familles de prisonniers, déportés et mobilisés, plus les charges de rapatriement (importantes surtout en 1945); d'autre part, les « subventions économiques » résultant de la limitation de certains prix (pain, charbon, métaux, etc...); les dépenses réelles ont toujours été supérieures aux prévisions initiales, car les subventions agricoles (pain, lait, etc...) n'étaient prévues que pour la campagne en cours et les autres subventions (charbon, métaux) n'étaient jamais ajustées aux besoins de l'exercice entier, ou bien étaient inscrites pour mémoire (déficit de la S. N. C. F., indemnités aux producteurs de betteraves), ou bien ne figuraient qu'à un compte spécial du Trésor (primes de stockage, viandes acquises par le Ravitaillement général et revendues à perte, etc.....). L'importance de ces divers postes doit être considérablement réduite en 1947 (2).

e) Sous l'occupation, les dépenses militaires étaient très faibles, surtout après la dissolution de l'armée de l'Armistice; le gonflement impressionnant des postes « personnel », « matériel » et surtout « travaux » en 1945 tient à la prévision de dépenses militaires importantes, que la fin des hostilités en mai et août a sans doute permis d'annuler en partie.

f) Les dépenses d'équipement en 1938 (compte des investissements en capital) représentaient, pour les trois quarts, des travaux de défense nationale; en 1946, les dépenses « équipement et reconstruction » sont des dépenses civiles pour plus de la moitié; elles représentent seulement 16 % du total, et 28 % au premier trimestre 1947, proportion qui devra s'accroître encore dans les années ultérieures au détriment des autres catégories de dépenses.

B) Résultats provisoires.

Le tableau IV donne les résultats provisoires des budgets non encore réglés, obtenus en ajoutant les dépenses de la période complémentaire à celles de l'exercice courant, d'après les *situations résumées des opérations du Trésor*.

(1) Des résultats détaillés concernant la dette viagère figurent dans l'*Inventaire de la situation financière*, p. 285 à 309.

(2) Sur les subventions économiques, voir l'*Inventaire*, p. 327 à 333.

**TABLEAU IV. — Résultats provisoires des budgets non réglés
(en milliards).**

	1942	1943	1944	1945
Exercice courant	128,3	128,7	159,2	368,0
Période complémentaire	6,8	7,0	60,5	95,6
Dépenses totales	180,1	135,7	219,7	463,6
Recettes totales	97,0	121,1	123,0	220,8
Déficit	33,1	14,6	96,7	242,8

Pour l'exercice 1946, compte tenu de tous les crédits ouverts en cours d'année jusqu'au collectif de septembre inclus (*J. O.* du 8 oct. 1946), les dépenses civiles seraient de 413 milliards et les dépenses militaires de 173 milliards en face de 372,5 milliards de recettes; le déficit budgétaire serait ainsi de 214 milliards, en diminution nominale sur 1945, en diminution plus forte encore en valeur réelle.

Précisons que tous les nombres ci-dessus concernent seulement le budget de l'État, à l'exclusion des opérations du Trésor (Voir § III), des dépenses d'occupation jusqu'en 1944 et des opérations de la Caisse Autonome d'Amortissement.

II — LES RECETTES PUBLIQUES

A) Évolution des recouvrements effectifs.

Les tableaux V et VI donnent l'évolution des recouvrements constatés dans les écritures des comptables supérieurs du Trésor et des recouvrements opérés pour le compte de la Caisse Autonome d'Amortissement au cours des dernières années (en millions de francs). Pour certains impôts particulièrement liés à l'activité économique, le tableau VII donne la comparaison des indices annuels des recouvrements par rapport à 1939, avec l'indice des prix de gros réglementés (pondération 1941), avec, dans une dernière colonne, la comparaison en indices des onze premiers mois de 1946 avec la période correspondante de 1945.

Le mouvement général de hausse peut s'analyser ainsi :

a) Pour les impôts directs, la hausse, très supérieure à celle des prix de gros, et surtout à celle des salaires, est due : d'une part, à la création en 1940 du stoppage à la source pour l'impôt cédulaire sur les salaires; d'autre part, à l'accroissement des revenus nominaux avec une fixité relative des abattements à la base et des déductions pour charges de famille, ce qui entraîne une aggravation du prélèvement fiscal (Voir également § c).

b) Pour les impôts indirects, il y a eu diverses influences contraires : d'une part la hausse des prix; de l'autre, la diminution de la production due aux difficultés de transport, au blocus, à la régression technique, à la baisse de la population productive; enfin la part grandissante des transactions occultes. La reprise importante du rendement de ces impôts en 1945, et surtout en 1946, est donc à la fois la résultante de la hausse des prix, de la reprise de l'ae-

tivité et des échanges extérieurs, de la levée progressive de tous les « handicaps » de guerre et de la réintégration progressive des transactions clandestines dans la comptabilité.

TABLEAU V. — Recouvrements constatés dans les écritures des comptables supérieurs du Trésor.

(En millions de francs.)

DÉSIGNATION des produits	1939 (1)	1941	1943	1944	1945	ONZE premiers mois de 1945	ONZE premiers mois de 1946
Contributions directes.	11.434	19.501	40.386	44.118	61.219	51.551	63.390
Enregistrement	3.970	5.185	8.806	7.641	10.591	9.512	24.671
Timbre	2.565	2.222	3.129	2.694	3.052	2.761	8.855
Opérations de bourse.	151	117	369	317	253	228	770
Impôt sur le revenu de capitaux mobiliers.	5.670	6.096	5.776	5.347	5.154	4.821	9.080
Impôt de solidarité	—	—	—	—	—	—	47.494
Douanes	10.184	2.574	998	532	3.806	3.177	14.877
Contributions indirectes et taxes indir. spec.	5.441	6.498	4.365	4.036	8.997	7.447	13.945
Taxe sur le chiffre d'affaires	11.392	13.866	25.988	24.544	43.479	36.375	93.055
Taxe sur les transactions.	2.098	7.048	11.562	10.427	22.596	19.202	36.509
Sucres et saccharine.	1.738	1.144	1.625	1.498	1.814	1.653	—
Monopole (Contribut. indirectes)	159	119	110	78	406	344	848
Exploitations industrielles.	79	233	364	622	88	62	168
Domaines	354	2.295	2.232	3.074	5.524	4.726	8.909
Produits divers	7.742	13.813	12.746	16.069	36.065	13.491	38.845
Ressources exceptionnelles	18	—	—	—	4.105	—	340
Produits recouvrables en Algérie	17	—	—	—	117	97	119
TOTAL	63.005	80.711	118.406	120.997	207.265	155.448	356.874

(1) Résultats définitifs du budget de l'exercice.

TABLEAU VI. — Recouvrements opérés pour le compte de la Caisse autonome d'amortissement.

(En millions de francs.)

	1939	1941	1943	1944	1945	ONZE premiers mois de 1945	ONZE premiers mois de 1946
Taxe complémentaire et exceptionnelle de première mutation	190	392	562	439	816	641	1.356
Droits de mutation par décès (1).	2.237	3.705	6.537	6.954	8.911	8.060	—
Monopole des allumettes.	266	358	689	515	564	501	1.011
Exploitation industrielle des tabacs.	5.604	6.748	7.008	7.351	13.545	11.522	32.586
TOTAL	8.297	11.203	14.796	15.259	23.836	20.724	34.952

(1) Cette recette a été réintégrée dans le budget général de l'État à compter du 1^{er} janvier 1946.

c) Le maintien de tarifs progressifs, sur des biens dont la valeur nominale augmente, entraîne un accroissement du prélèvement fiscal et du rendement : cela était vrai surtout pour l'Enregistrement (droits de mutation, taxe de

TABLEAU VII. — Indices des recouvrements (Base 100 en 1939).

	1940	1941	1942	1943	1944	1945	INDICE
							onze mois 1946
							onze mois 1945
Contributions directes	116	170	250	353	386	535	128
Enregistrement	74	131	188	222	192	267	259 (3)
Timbre	79	87	102	122	105	119	140
Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers	91	108	120	102	94	90	189
Douanes	78	25	16	10	5	37	469
Contributions indirectes et taxes indirectes spéciales	102	120	89	80	74	165	187
Taxe sur le chiffre d'affaires	106	122	156	227	215	381	255
Taxe sur les transactions	106 (1)	128	150	210	190	411	190
TOTAL des recouvrements budgétaires	115	128	149	188	192	329	230
Droits de mutation par décès	97	166	245	292	311	398	—
Exploitation industrielle des tabacs	114	120	115	125	131	242	283
TOTAL des recouvrements de la Caisse autonome	109	135	154	178	184	287	169 (3)
Indice des prix de gros officiels (2)	127	153	181	210	241	352	166

(1) La taxe sur les transactions n'ayant été instituée qu'en mai 1939 (taxe d'armement), on a supposé qu'en 1940, première année complète d'application de cette taxe, les recouvrements de 5 497 millions étaient au même indice (106), par rapport à l'année de base complète, que la taxe sur le chiffre d'affaires.

(2) Pondération 1941. Résultats ramenés à la base 100 en 1939.

(3) Résultats non directement comparables par suite du transfert des droits de mutation par décès.

transmission, etc...) en 1942 et jusqu'en juin 1943, en raison aussi d'une augmentation des transactions; les résultats de 1946 sont influencés à la fois par une majoration des droits et par la réintégration des droits de mutation par décès dans les recettes de l'Enregistrement.

d) Diverses mesures ont accru la pression fiscale : les taux de nombreux impôts et en particulier de nombreux droits spécifiques ont été relevés à plusieurs reprises; l'assiette de certains impôts a été améliorée (revision en 1942 des évaluations cadastrales pour les propriétés bâties et pour les bénéfices de l'exploitation agricole, par exemple); de nouveaux impôts ont été créés ou ont été étendus à des produits jusque-là exonérés; la taxe de luxe a été remise en vigueur en 1943 et ses taux augmentés en 1945. D'autres dispositions fiscales ont favorisé le développement de la matière imposable (fusions de sociétés ou incorporations de réserves, par exemple). Enfin le contrôle de diverses branches a pu être amélioré, l'émission des rôles accélérée ainsi que les recouvrements, grâce au système des acomptes sur cotes importantes.

e) La relative stabilité de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers jusqu'en 1945 est la résultante de diverses influences : relèvement des taux en 1941; conversions nombreuses; blocage des dividendes; résultats, généralement déficitaires, de l'exercice 1944 dans de nombreuses sociétés. La progression très forte en 1946 est due au déblocage des dividendes en août 1945 et à la reprise des distributions, suspendues dans de nombreuses sociétés privées de relations avec leurs exploitations hors de France.

f) Certaines recettes ont été transférées en 1946 : celles sur les « sucres et saccharine » aux postes « douanes » et surtout « contributions indirectes »; les « droits de mutation par décès » au poste « enregistrement ».

g) Pour la taxe sur le chiffre d'affaires et la taxe sur les transactions (celle-ci comprenant la taxe de luxe depuis 1943), le rendement jusqu'en 1944 a à peine suivi la hausse des prix officiels (elle-même très inférieure à celle des prix réels), en raison de la réduction de la matière imposable, de l'extension des transactions non comptabilisées et du transfert de nombreuses activités vers l'artisanat et la réparation, secteurs moins bien contrôlés. Malgré leur très forte reprise en 1945 et surtout en 1946, il semble indéniable que ces impôts recèlent encore d'importantes possibilités de plus-values.

h) La résultante de ces influences diverses est que le total des recouvrements budgétaires et ceux de la Caisse Autonome sont restés en arrière des prix officiels jusqu'en 1945. Les résultats jusqu'ici connus pour 1946 témoignent d'un vigoureux effort fiscal, supérieur à la hausse des prix (130 % d'une année à l'autre pour les onze premiers mois contre 66 % pour les prix). Pour la Caisse autonome, malgré le transfert des droits de mutation par décès, les résultats globaux sont en augmentation de 69 % en raison du triplement des produits concernant l'exploitation industrielle des tabacs. Il faut noter que 13 % des recettes de 1946 proviennent de l'impôt de solidarité.

En revanche, la confiscation des profits illicites n'a pas encore apporté un appoint important aux finances de l'État : sur 69,4 milliards de prises en charge au 30 novembre 1946, il n'avait été récupéré que 5,9 milliards en 1945 et 10,5 en 1946, soit 24 % au total des ressources à provenir de l'ordonnance du 18 octobre 1944.

B) Contributions directes. — Émission de rôles.

Tous les résultats indiqués ci-dessus s'appliquent aux recouvrements effectifs. En ce qui concerne les émissions de rôles des contributions directes, les résultats détaillés sont publiés dans le fascicule annuel : *Renseignements statistiques relatifs aux impôts directs*. Le tableau VIII donne le produit des rôles émis pour certains impôts directs particulièrement intéressants à suivre et le tableau IX donne un résumé des renseignements concernant l'affectation du produit total des rôles de chaque exercice. Rappelons que les « prises en charge » des comptables comprennent les rôles de l'exercice en cours et ceux des quatre exercices précédents et que, pour les rôles antérieurs, le recouvrement incombe à l'Agence judiciaire du Trésor. Pour l'impôt cédulaire sur les traitements et salaires, perçu par retenue à la source, l'émission de rôle coïncide évidemment dans le temps avec le recouvrement effectif.

Les impôts sur les revenus (autres que le prélèvement à la source) étant établis sur les revenus de l'année précédente, les résultats doivent être comparés avec ces derniers. Le tableau X donne, *sous toutes réserves*, quelques évaluations très grossières des revenus distribués, établies à la Statistique géné-

TABLEAU VIII. — Produit des rôles de certains impôts directs émis au cours de chaque exercice. (En millions de francs.)

	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Impôts sur les revenus :							
Sur les bénéfices industriels et commerciaux	4.045 (1)	3.840 (1)	3.913 (1) 5.293 (2)	7.337	11.660	12.270	9.854
Sur les bénéfices de l'exploitation agricole	51 (1)	52 (1)	55 (1) 93 (2)	1.335	1.770	2.068	2.297
Sur les bénéfices des professions non commerciales	323 (1)	204 (1)	198 (1) 299 (2)	546	847	1.055	1.152
Impôt général sur le revenu (3)	3.564	3.366	2.750	4.026	6.736	7.001	7.465
Taxe de compensation familiale	—(4)	353	319	496	763	563	697
Impôt sur les traitements et salaires (5)	1.634	4.860	6.621	8.945	11.110	15.066	29.260
Prélèvement temporaire sur les excédents de bénéfices	—	— (6)	2.158	5.162	6.649	5.586	3.020
Centimes additionnels :							
Propriétés bâties (7)	2.248	2.258	2.384	2.066	2.764	2.803	3.039
Propriétés non bâties (7)	1.125	1.130	1.154	1.280	1.405	1.433	1.996
Patentes (6) et frais de chambres et bourses de commerce	4.133	3.406	3.023	3.444	3.396	4.470	5.644

- (1) Non compris la contribution nationale extraordinaire sur les revenus professionnels.
 (2) Y compris la contribution nationale extraordinaire qui, en 1943, a été intégrée dans le taux de l'impôt.
 (3) Y compris la contribution nationale extraordinaire sur l'impôt général de 1939 à 1942.
 (4) Instituée en 1940.
 (5) Retenu à la source à partir de 1940.
 (6) Instauré en 1941.
 (7) Ces impôts sont perçus par l'État pour le compte des collectivités locales.

TABLEAU IX. — Affectation du produit total des rôles de chaque exercice (En millions de francs.)

	1939 (1)	1940 (1)	1941 (2)	1942 (2)	1943 (3)	1944 (2)	1945 (2)
Impôts sur les revenus et taxes accessoire (État)	12.472	14.702	18.109	29.085	40.423	44.790	54.078
Anciennes contributions directes :							
État	2.034	1.880	1.915	2.388	3.442	3.546	3.077
Départements	5.227	4.760	4.469	4.706	5.164	5.240	7.034
Communes	5.315	4.581	4.548	5.349	6.155	6.299	7.816
Établiss. publics	110	93	95	110	174	932	969
Taxes assimilées :							
État (4)	479	2.855	465	411	803 (5)	769	650
Départements	105	97	94	107	222	216	296
Communes	1.964	1.905	1.840	2.061	2.918	2.999	3.307
Établiss. publics	14	11	12	14	59	390 (5)	1.314
Récapitulation :							
État	14.935	19.437	20.489	31.884	44.668	49.114	59.505
Départements	5.332	4.857	4.563	4.813	5.386	5.456	7.330
Communes	7.089	6.486	6.388	7.410	9.073	9.298	11.622
Établiss. publics	124	104	107	124	233	1.322	2.783
TOTAL GÉNÉRAL	27.530	30.884	31.547	44.231	59.360	66.190	81.240

- (1) Résultats concernant 90 départements.
 (2) 87 départements (moins Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle).
 (3) 86 départements (moins Haut-Rhin, Bas-Rhin, Moselle et Corse).
 (4) Y compris la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre et le reversement forfaitaire sur les marchés de guerre, plus (à partir de 1940), la réduction des rétributions afférentes aux heures supplémentaires et (à partir de 1943) le précompte pour non-valeurs.
 (5) Les frais d'assiette et de perception des taxes sur les productions maraîchères et sur les produits laitiers (Loi 10 août 1942) sont comptés en 1943 avec les taxes assimilées perçues au profit de l'État; en 1944, avec la part des établissements publics.

rale de la France sur la base des salaires, des prix et de la production (en milliards de francs) :

TABLEAU X. — *Revenus distribués.*

	1938	1943	1945 (1)
Traitements et salaires (y compris allocations familiales).	140	200	400
Pensions, retraites, secours de chômage et divers.	22	35	95
Revenus du capital pur (valeurs mobilières, propriétés bâties). . .	44	50	70
Revenus mixtes :			
Agriculture (y compris le loyer de la terre).	51	120	200
Industrie et commerce (non compris dividendes).	37	75	100.
Professions libérales et services divers.	6	15	45
TOTAL.	300	500	900

(1) Ces évaluations faites en février 1945 sont reproduites ici sans aucune révision.

Malgré l'aggravation du taux et l'incorporation en 1942 de la contribution nationale extraordinaire, l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux n'a pas suivi la hausse des prix, en raison de la régression de la matière imposable (même explication que ci-dessus, § g). Les résultats de 1945 pour cet impôt sont en régression notable, en raison des pertes de nombreuses sociétés en 1944 (Voir § e). Les forfaits ayant été révisés pour 1946, on peut s'attendre à une reprise de cet impôt. La progression impressionnante de l'impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole en 1942 est dû à la refonte de l'assiette (Loi du 31 déc. 1941); cependant de 1942 à 1945, l'impôt n'a augmenté que de 72 % (alors que les prix agricoles officiels ont augmenté de 75 % de 1941 à 1944 et les prix réels beaucoup plus) parce que les récoltes 1944 ont été médiocres; la paysannerie semble ainsi rester une classe privilégiée au regard de l'impôt. Il en est de même des professions non commerciales qui échappent traditionnellement à l'emprise fiscale: d'après la statistique de 1944, 165 contribuables seulement des professions non commerciales proprement dites, à l'exclusion des charges et offices, ont déclaré pour 1943 un revenu supérieur à 500.000 francs. En revanche les salariés, par le jeu superposé de la retenue à la source et de l'impôt général portant sur des sommes exactement connues du fisc, ont vu leur prélèvement fiscal croître plus vite que leurs revenus.

La fiscalité assise sur des éléments réels (tableaux VIII et IX) ne suit que de très loin la hausse des prix, malgré la révision des évaluations cadastrales: c'est la principale raison des difficultés financières des collectivités locales.

C) *Conclusions. — Réformes fiscales.*

On peut noter en résumé les conclusions suivantes :

1° Le rendement des impôts directs depuis la guerre a augmenté plus que les prix officiels et que les revenus déclarés; en 1945, 53,2 % des impôts directs sont constitués par l'impôt sur les salaires;

2° L'ensemble des taxes sur le chiffre d'affaires, sur les transactions, des contributions indirectes, des taxes sur le sucre et la saccharine représentait

en 1938 moins du tiers des recettes budgétaires (20,7 milliards sur 63,0, soit 32,8 %); ce même ensemble représentait 37,1 % des recettes en 1945 (1). Or cet ensemble de taxes est directement répercuté par les producteurs et les commerçants sur les consommateurs et pèse ainsi surtout sur les familles nombreuses. Il est vrai que : d'une part on a créé la taxe de luxe, s'appliquant à des produits que généralement les familles nombreuses n'ont pas les moyens d'acheter; d'autre part, les douanes, également répercutées par les importateurs sur les consommateurs, ont grandement perdu de leur importance comme ressource fiscale, le commerce extérieur étant encore très en dessous du niveau de 1938.

3° Les revenus du « capital pur mobilier », à l'exclusion des emprunts d'État jouissant de l'immunité fiscale, sont restés très près du niveau nominal de 1938, puisque l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers accuse une remarquable stabilité, malgré l'aggravation des taux en 1941 (Voir § e). Il en est de même des revenus de la propriété bâtie. Si un « rentier pur » prétendait vivre en 1938 uniquement de l'encaissement de ses loyers ou de ses coupons sans amputer son capital, ce résultat lui est parfaitement impossible actuellement. Ce phénomène de disparition du rentier, qui ne paraît pas avoir encore été perçu par de larges couches de l'opinion, est confirmé à la fois par l'étude de l'indice des dividendes (2) et par l'intérêt que l'État accorde aux « économiquement faibles ».

Sans vouloir pousser le tableau trop au noir, il semble bien que la hausse des prix, en aggravant le prélèvement fiscal du salarié et du consommateur (et spécialement de la famille nombreuse), en écrasant le rentier et spécialement le porteur de revenus fixes, a profité surtout aux producteurs, aux commerçants et aux professions libérales, c'est-à-dire à tous les « revenus mixtes ». Ce phénomène aurait besoin d'être précisé par les enquêtes en cours sur les budgets de famille.

Quelques mesures récentes ont marqué néanmoins un tournant décisif dans l'attitude des administrations fiscales vis-à-vis de la famille :

— Des abattements à la contribution mobilière pour charges de famille, jusqu'alors facultatifs, sont devenus obligatoires dans toutes les localités de plus de 5.000 habitants (ordonnance du 3 novembre 1944);

— L'impôt de solidarité est assorti d'exonérations à la base, non seulement pour les enfants à charge, mais même (et ceci constitue une idée nouvelle dans la législation), pour les enfants qui ne sont plus à charge et pour les enfants à naître dans un délai déterminé; pour la première fois, le fisc récompense ainsi les services rendus à la collectivité nationale par les contribuables qui se sont imposé le fardeau d'élever des enfants, même quand ceux-ci sont devenus majeurs et passés à leur tour au rang de contribuables;

— La réforme de l'impôt général sur le revenu, préconisée depuis si longtemps par les natalistes, a posé le principe du quotient familial (Loi du 31 déc.

(1) La proportion est aggravée pour les onze premiers mois de 1946 : 143,5 milliards sur 356,9, soit 40,2 %, mais certains impôts directs et produits divers n'étant recouverts qu'en fin d'année, seul le total annuel sera significatif.

(2) Voir le *Bulletin de la Statistique générale de la France*, octobre-novembre 1945, p. 380 sq. et avril-mai-juin 1946, p. 206 sq.

1945) : là aussi le fisc reconnaît enfin les services rendus au pays par les contribuables anciennement chargés de famille, quoique sous une forme encore bien insuffisante et non proportionnée à ces anciennes charges.

Les résultats sont moins heureux dans le domaine de l'impôt cédulaire sur les salaires. Si l'ordonnance du 2 novembre 1945 avait simultanément relevé le minimum d'exonération (porté à 40.000 francs) et les maxima de réduction pour charges de famille, la loi du 3 août 1946 a marqué une injustice fiscale en relevant à 60.000 francs le minimum d'exonération sans modifier les réductions pour charges de famille et la loi du 23 décembre 1946 l'a aggravée en portant la limite pour la déduction de 10 % de frais professionnels de 200.000 francs à 500.000 francs, toujours sans modifier les réductions pour charges de famille.

L'évolution de la fiscalité dans un sens plus favorable à la famille est donc une création continue, remise en question, comme les allocations familiales, par toute nouvelle hausse des prix et des revenus (1). On affirme toujours que tout projet de réforme de la fiscalité devrait avoir pour principal objectif le développement de la matière imposable. S'il est important de prendre des mesures à court terme pour favoriser la reprise économique de demain, n'est-il pas encore plus rentable, étant donnée la gravité de notre situation démographique, d'aider ceux qui préparent pour après-demain de futurs producteurs et de futurs contribuables ?

III — LE TRÉSOR.

Les résultats d'ensemble concernant la trésorerie de l'État sont contenus dans un document détaillé, en principe mensuel, intitulé : « *Situation résumée des opérations du Trésor* » ; il présente les recettes et les dépenses effectuées par les comptables et centralisées dans l'ordre de la nomenclature générale des comptes ; il a été régulièrement publié au *Journal officiel* depuis celui de mai 1936 jusqu'à celui d'août 1939, puis est resté confidentiel. Depuis 1942, ce document est précédé d'un tableau interprétatif groupant les mêmes résultats suivant un plan différent et tendant à faire apparaître les charges et ressources effectives de la trésorerie ; un résumé de ce tableau est publié au *Journal officiel* depuis 1942, de sorte que le document actuellement public n'est pas identique à celui d'avant la guerre.

Les budgets annexes, établissements d'État et collectivités administratives ou locales n'y figurent que pour le solde de leurs opérations avec le Trésor. Cependant le budget de la Caisse autonome d'amortissement n'étant qu'un démembrement constitutionnel du budget de l'État, il est plus significatif de présenter, dans un tableau XII d'ensemble, un résumé interprétant les situations publiées à la fois pour le Trésor et pour la Caisse autonome (en milliards de francs).

(1) Sur l'évolution de la législation fiscale, voir l'*Inventaire*, p. 406 à 414.

TABEAU XII. — Charges et ressources de la Trésorerie.

(En milliards de francs.)

	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946 Onze mois
Charges.									
Dépenses budgétaires.	63	96	86	83	134	134	166	429	466
Dépenses budgétaires de la C. A. A. (1)	2	2	2	2	3	4	4	6	7
Budgets extraordinaires.	20	36	132	38	—	—	—	—	—
Dépenses d'occupation	—	—	81	144	157	282	195	—	—
Opérat. propres du Trésor (2).	17	2	24	14	8	4	28	68	147
Variation des encaisses et fonds en route (3).	2	—	14	(— 5)	4	—	8	75	(— 44)
TOTAL.	104	136	339	276	306	424	401	578	564
Ressources.									
Recettes budgétaires.	55	64	74	78	97	121	123	221	363
Recettes budgétaires de la C. A. A.	8	8	9	11	13	15	15	24	35
Emprunts.	20	46	127	93	129	156	227	188	146
Amortissements.	(— 6)	(— 6)	(— 7)	(— 9)	(— 10)	(— 11)	(— 11)	(— 18)	(— 28)
Ressources exceptionnelles (4) Correspondants et dépôts au Trésor (net) (5)	31	—	20	—	—	—	—	154	—
Banques d'émission (net).	(— 4)	15	106	75	71	117	43	(— 10)	48
TOTAL.	104	136	339	276	306	424	401	578	564

(1) Les impôts perçus par la Caisse autonome ont été portés en recettes; les dépenses correspondantes ont été ventilées approximativement en dépenses d'administration (portées en charges) et en amortissement de la dette. Des résultats détaillés figurent dans l'*Inventaire*, pages 268 à 283.

(2) Prêts et avances du Trésor, comptes spéciaux du Trésor, réparation des dommages de guerre, ravitaillement général, opérations avec les budgets annexes et les collectivités administratives, etc... Voir l'*Inventaire*, pages 51 à 56 et 366 à 385.

(3) Ce poste comprend fin 1942 : 2,3 milliards provenant de la rupture des relations avec les territoires d'outre-mer; fin 1944 : 2,5 milliards correspondant à des opérations effectuées dans les territoires d'outre-mer. En 1940: le ROLLAND et de ce poste est dû en partie à l'accroissement du compte du Trésor à la Banque de France (conséquence de l'échange des billets et de la réévaluation de l'encaisse-or) et des fonds à l'étranger (conséquence de l'alignement monétaire).

(4) Bénéfice comptable de l'échange des billets (36 milliards) et de la réévaluation de l'encaisse-or de la Banque de France (31 milliards en 1938, 20 milliards en 1941, 118 milliards en 1945).

(5) Les prélèvements sur la trésorerie des « correspondants » (budgets annexes, établissements d'État et collectivités administratives) et les dépôts au Trésor sont de véritables emprunts bien qu'ils ne figurent pas sur les situations mensuelles de la dette publique. Les dépôts au Trésor comprennent en particulier les « provisions pour renouvellement de l'outillage, du matériel et des stocks » : 8 milliards fin 1943, 13 milliards fin 1944, 16 milliards fin 1945.

Pour donner satisfaction à une critique formulée par M. FRIEM à l'encontre de tableaux analogues parus dans le « Rapport sur la situation économique » de l'Institut de Conjuncture, on s'est efforcé de dégager les soldes nets des postes « opérations propres du Trésor » et « correspondants et dépôts au Trésor » entre lesquels des doubles emplois sont souvent possibles et masquent la corrélation entre le déficit de trésorerie et l'augmentation de la dette publique. De plus, des dépenses budgétaires servent parfois à rembourser des comptes de trésorerie. L'augmentation annuelle de la dette portant intérêt (voir tableau XVII) ne coïncide d'ailleurs pas avec le total des ressources d'emprunts, en raison des « mouvements n'ayant pas affecté la trésorerie »; de même, l'augmentation annuelle de la dette envers les banques d'émission (tableau XVII) ne coïncide pas avec les ressources provenant des banques d'émission en raison des prélèvements ou versements du Trésor sur ses comptes courants dans les banques coloniales et à la Banque de France ainsi que sur le fonds de stabilisation des changes.

La répartition des ressources a donc évolué comme suit (tableau XIII) :

TABEAU XIII. — Évolution des ressources de la Trésorerie.

(En milliards de francs.)

	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946 Onze mois
Recettes normales	63 (61%)	72 (53%)	83 (25%)	89 (32%)	110 (36%)	136 (32%)	188 (84%)	245 (42%)	398 (66%)
Emprunts (net)	14 (13%)	49 (36%)	130 (38%)	112 (41%)	125 (41%)	171 (40%)	220 (55%)	189 (33%)	118 (1%)
Inflation	27 (26%)	15 (11%)	126 (37%)	75 (27%)	71 (23%)	117 (28%)	43 (11%)	144 (25%)	92 (15%)
TOTAL.	104 (100%)	136 (100%)	339 (100%)	276 (100%)	306 (100%)	424 (100%)	401 (100%)	578 (100%)	608 (100%)

Cette répartition ne peut être qu'approximative, la variation des encaisses et les fonds en route pouvant être imputés soit aux emprunts (variation des comptes des correspondants, des traites et valeurs mobilisables), soit à l'inflation (variation des comptes du Trésor dans les banques d'émission et des fonds à l'étranger).

Pour mesurer le total des francs créés par les dépenses publiques (et par l'occupation de 1940 à 1944), il faut ajouter à ce total la diminution annuelle ou en retrancher l'augmentation annuelle du compte courant créditeur des Reichskreditkassen, l'évolution de ce compte ayant été tout à fait différente de celle due aux versements décennaires. Le rapport des francs résorbés (par l'impôt et l'emprunt) aux francs créés donne une mesure du coefficient de fermeture du circuit. Jusqu'à l'échange des billets, on constate que les francs non résorbés se retrouvent à peu près intégralement dans le gonflement annuel de la circulation (en milliards de francs) :

TABLEAU XIV. — *Le circuit monétaire.*
(En milliards de francs.)

	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946 Onze mois
Total des charges.	104	136	339	276	306	424	401	578	608
Augmentation (—) ou diminution (+) du C. C. C. des R. K. K. . .	—	—	(— 37)	(— 25)	+ 45	+ 3	+ 14	—	—
Total des francs créés.	104	136	302	251	351	427	415	578	608
Total des francs résorbés.	77	121	213	201	235	307	358	434	516
Coefficient de fermeture du circuit.	74 %	89 %	71 %	80 %	67 %	72 %	86 %	75 %	85 %
Francs non résorbés.	27	15	89	50	116	120	57	144	92
Augmentation de la circulation. .	17	40	67	52	113	118	72	(— 2)	139

En 1944, l'emprunt de la Libération avait permis d'améliorer très sensiblement la fermeture du circuit à 86 %, résultat encore jamais atteint depuis 1938. Pour les onze premiers mois de 1946, l'amélioration des recettes normales a donné un coefficient presque aussi élevé (85 %).

Pour 1946, d'après les déclarations ministérielles, le déficit de trésorerie serait d'environ 400 milliards, dont 212 de déficit budgétaire (Voir § I, B) et le reste provenant des subventions à la S. N. C. F., aux transports, etc... et de la reconstruction. Ce déficit serait couvert par 100 milliards d'emprunts (chiffre très optimiste), 120 milliards provenant de la liquidation de notre or et de nos avoirs à l'étranger, 70 milliards de traites à échéance d'un an au moins; le reste par des avances de la Banque, c'est-à-dire par l'inflation pure.

IV — LES COLLECTIVITÉS LOCALES

La documentation statistique concernant les finances locales est incomplète ou inexistante (1). D'après des données fragmentaires, on a dressé le tableau XV dont certains éléments ne seraient même que des évaluations grossières.

La documentation statistique concernant les recettes et les dépenses de divers organismes parapublics (budgets annexes (2); S. N. C. F. (3); caisses d'assurances sociales, caisses d'allocations familiales, fonds de solidarité agricole, Comités d'Organisation, Caisse des Dépôts et Consignations, etc...) (4) et des territoires d'outre-mer (5) n'a pu être examinée ici.

(1) Des données plus complètes figurent dans l'*Inventaire*, p. 63 à 78 et 485 à 501.

(2) Sur l'évolution de divers budgets annexes, voir l'*Inventaire*, p. 231 à 257.

(3) Voir l'*Inventaire*, p. 514 à 523.

(4) Voir l'*Inventaire*, p. 444 à 459 et 580 à 590.

(5) Voir l'*Inventaire*, p. 91 à 96 et 528 à 531.

TABLEAU XV. — Finances des collectivités locales.
(En milliards de francs.)

	DÉPENSES			RECETTE NORMALES				DÉFICIT	DETTE		CHARGES annuelles de la dette Départ et comm
	Départ tements	Com- munes	Total	Impôts directs	Impôts indirects (1)	Autres res- sources (2)	Total		Depart	Comm	
1938	12	15	27	12	2	10	24	3	12,9	31,7	
1940	13	18	31	11	2	13	26	5	12,8	33,2	
1942	14	21	35	12	4	15	31	4	12,5	33,2	2,5
1944	14	27	41	15	7	15	37	4	12,0	32,9	
1945	21	43	64	20	12	20	52	12	13	36	
1946	27	56	83	24	14	37	75	8	14	40	

(1) Taxes perçues par les Contributions indirectes et par l'Enregistrement, taxes perçues en vertu de titres de recettes divers.

(2) Revenus du patrimoine, redevances, services à caractère industriel et commercial, contingents d'assistance, recettes diverses, subventions diverses de l'État

V — LES FINANCES EXTÉRIEURES

Aussi extraordinaire que cela paraisse en une période aussi grave pour les finances extérieures, aucune documentation d'ensemble n'est publiée à intervalles réguliers concernant la balance des comptes, bien que le contrôle des changes rende cette comptabilité à la fois plus nécessaire et plus facile à tenir qu'avant la guerre. Un essai concernant l'année 1945 a été publié dans le « Bilan Pleven »; depuis, quelques rares précisions ont été données par le ministère des Finances concernant les crédits utilisés (1). Ce sont : l'achat des surplus américains et le règlement de livraisons anciennes (720 millions de dollars); les deux crédits de l'Import-Export Bank (1.200 millions de dollars au total), dont 900 millions seraient encore disponibles (mais sur lesquels 400 seraient déjà engagés par des commandes en cours); enfin les 500 millions de dollars de la Banque internationale de reconstruction assureraient nos besoins de change jusqu'à la fin de 1947, à condition que nos exportations atteignent 800 millions de dollars en 1947. Un renversement complet de notre balance commerciale devient donc à brève échéance une nécessité vitale.

La dette envers l'Angleterre (400 millions de livres) a été consolidée à échéance de quinze ans. La réquisition en cours de nos avoirs en livres assurerait les besoins courants.

A part le tourisme et quelques créances, la balance des comptes française n'a presque plus de poste créditeur, en raison du départ de nombreux ouvriers étrangers et des pertes de notre marine marchande. Toute réserve est faite bien entendu sur les possibilités de mobilisation des avoirs occultes provenant des exportations. L'encaisse-or de la Banque de France était de 1.975 tonnes au 7 mars 1940, il est tombé à 708 tonnes actuellement; la France va récupérer 80 tonnes environ sur les 200 volées par l'Allemagne. Diverses évaluations circulent concernant l'or détenu en France par les particuliers; elles varient entre 2.000 et 3.500 tonnes, mais sa mobilisation s'avérerait impossible sans un retour à la liberté des transactions sur l'or.

(1) *L'Inventaire*, p. 161 à 171, et 641 à 646, et le *Rapport général du Plan*, p. 71 à 77, donnent diverses estimations de la balance des paiements de 1945 à 1950 et des réserves en devises.

VI — LES INVESTISSEMENTS DE CAPITAUX

Nous passerons successivement en revue les possibilités d'investissement, c'est-à-dire les disponibilités monétaires; l'évolution de la dette publique; les émissions publiques, y compris celles du Trésor.

A) Les disponibilités monétaires.

Cette question est controversée. En première approximation, on peut considérer les disponibilités comme la somme de la circulation fiduciaire, des dépôts bancaires, des dépôts postaux, des dépôts d'épargne. Sans doute cette définition est incomplète, car elle néglige les dépôts des particuliers à la Banque de France, à la Caisse des Dépôts et Consignations, au Trésor, dans les banques populaires et les caisses de crédit agricole; elle néglige aussi les bons du Trésor et les effets de commerce, car leur escompte dans une banque ou à la Banque de France entraîne une augmentation de circulation. D'autre part, elle est inexacte : une fraction des comptes courants créditeurs dans les banques est constituée par des dépôts à terme variable; certains doubles emplois apparaissent dans les dépôts bancaires; enfin, le degré de mobilité des dépôts et leur comparabilité dans le temps ne sont pas identiques. Néanmoins, cette statistique a l'avantage d'être facile à suivre avec les chiffres régulièrement publiés. Le tableau XVI donne les résultats en milliards de francs :

TABLEAU XVI. — Évolution des disponibilités monétaires et des prix.
(En milliards de francs.)

	CIRCULATION (1)	DÉPÔTS ban- caires (2)	DÉPÔTS postaux (3)	COMPTE crédi- teur R. K. K. (4)	CAISSE natio- nale d'épar- gne (5)	TOTAL	INDICE	INDICE des prix de gros pondé- ration 1941 (5)
Fin décembre 1938	109	67	4	—	21	238	100	100
— 1939	150	83	7	—	27	306	129	113
— 1940	217	122	11	37	28	455	191	138
— 1941	266	151	14	62	32	570	240	166
— 1942	376	182	18	17	39	685	288	195
— 1943	495	222	23	14	53	876	398	226
— 1944	584	254	29	—	74	1.034	434	251
— 1945	561	424	49	—	126	1.295	544	447
Fin juillet 1946	626	517	60	—	135	1.484	624	515
Fin août 1946	625	518	61	—	136	1.487	625	635
Fin septembre 1946	656	521	62	—	136	1.523	640	653
Fin octobre 1946	684	543	63	—	136	1.575	662	727
Fin novembre 1946	700	559	68	—	135	1.609	676	721
Fin décembre 1946	716	...	72	—	136	750

- (1) Moyenne mensuelle.
- (2) Double des dépôts à vue et des comptes courants créditeurs dans les quatre grandes banques.
- (3) Particuliers et collectivités privées seulement.
- (4) Moyenne mensuelle du solde créditeur de la Reichskreditkasse à la Banque de France
- (5) L'indice provisoire des prix de gros réglementés (base 100 : moyenne 1938) a été divisé par 103, indice fin décembre.

Il résulte de ce tableau que les disponibilités monétaires ont été longtemps en avance sur les prix : on pouvait dire que l'inflation était la cause de la hausse des prix; depuis quelques mois, la situation paraît renversée et semble faire place à une crise de trésorerie (1). La conclusion serait encore plus nette si on

(1) Cette conclusion n'est pas en contradiction avec l'augmentation des recettes des agriculteurs, passée de 200 milliards en 1945-1946 à 350 milliards en 1946-1947 (Études et conjoncture, Union française, nos 1-2, p. 32-33). Une certaine rétention des stocks agricoles et un déplacement des disponibilités vers les agriculteurs suffisent à l'expliquer.

pouvait rapprocher l'indice des disponibilités monétaires d'indices significatifs concernant la production industrielle et agricole, les stocks et les revenus distribués.

B) *La dette publique.*

Le tableau XVII donne l'évolution récente comparée aux disponibilités monétaires et aux prix.

	DETTE perpétuelle	DETTE Amortissement par tirages ou rachats	DETTE remboursable par annuités	DETTE à moyen et à court terme	TOTAL Dette portant intérêt (1)	DETTE enveis les banques d'émission (1)	DETTE totale	INDICES			
								DETTE totale	Dette portant intérêt	Disponibilités monétaires	Prix de gros pondération 1941
(En milliards de francs)											
Fin décembre 1938 . . .	55	171	62	96	384	36	420	100	100	100	100
— 1940 . . .	55	185	59	252	451	158	709	169	117	191	138
— 1942 . . .	44	243	63	421	771	296	1 067	254	201	288	195
— 1944 . . .	209	300	72	613	1.194	486	1.680	400	331	434	251
— 1945 . . .	182	335	93	746	1.356	476	1 832	436	353	544	447
Fin juin 1946 . . .	182	331	125	898	1.536	480	2 016	480	400	624	565
Fin juillet 1946 . . .	182	331	131	892	1 536	473	2 009	478	400	625	515
Fin août 1946 . . .	182	364	137	881	1.595	477	2 041	486	408	640	636
Fin septembre 1946 . . .	182	364	143	861	1.550	494	2.044	487	404	662	658
Fin octobre 1946 . . .	182	363	150	813	1.588	512	2.050	488	400	676	727
Fin novembre 1946 . . .	182	363	153	840	1.588	524	2.082	491	400	...	721

(1) Voir note 5 du tableau XII, dernier alinéa.

La dette totale a donc monté plus vite que les prix jusqu'en 1945, mais moins vite que les disponibilités monétaires; la dette portant intérêt est toujours (sauf en 1942) restée en arrière des prix. Actuellement la dette portant intérêt semble plafonner, en raison des remboursements de bons échus, à un niveau très inférieur aux prix, aux salaires et aux disponibilités monétaires; la reprise économique et la hausse des prix rendent difficile le placement d'un emprunt à long terme, malgré les énormes besoins de la reconstruction et du rééquipement; le financement de ces travaux incombera pourtant pour une large part à l'État et une vaste politique d'emprunts sera nécessaire.

C) *Les émissions publiques.*

Le tableau XVIII donne le solde net des émissions publiques (compte tenu des remboursements).

TABLEAU XVIII. — *Solde net des émissions.*
(En milliards de francs.)

	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Sociétés . . . { Actions	1,0	0,9	0,7	5,9	6,4	4,6	3,8	5,4	16,4
{ Obligations	(0,3)	3,0	0,7	1,8	12,6	5,4	4,8	19,8	39,0
Crédit National	0,6	(-0,1)	(-0,2)	3,9	11,1	5,6	(-0,4)	9,2	40,0
S. N. C. F. et chemins de fer	(-0,5)	(-0,9)	(-1,4)	23,4	5,8	(-1,3)	(-2,0)	(-2,3)	—
Collectivités publiques	1,1		(-0,1)	(-0,1)	0,1	—	(-0,1)	0,4	—
Trésor et C. A. A.	17,6	44,9	81,9	82,7	103,0	146,7	203,8	163,3
TOTAL	19,5	47,8	81,6	117,6	139,0	161,0	209,9	187,7

Source : *Inventaire des ressources de l'économie française (1946)*, page 270. Tableau mis à jour. Résultats provisoires pour 1946.

Ces résultats ne s'appliquent qu'aux émissions publiques souscrites en numéraire (sauf pour les actions où on a pris les montants d'une statistique privée, plus complète que celle résultant du B. A. L. O); ils ne tiennent évidemment pas compte des actions remises gratuitement (apport ou incorporation de réserves), ni des introductions nouvelles en Bourse.

On voit que depuis la guerre le Trésor est resté de très loin le plus gros emprunteur sur le marché des capitaux, mais qu'en 1945 et surtout en 1946 les émissions des sociétés (actions et obligations) ont repris une certaine importance, du moins en valeur nominale; en pouvoir d'achat et par conséquent en possibilités d'investissements productifs, les émissions sont à des niveaux très faibles par rapport à la période 1907-1913 où les premières statistiques ont été élaborées et ne portaient, il est vrai, que sur les émissions brutes, sans tenir compte des remboursements. Le rééquipement du pays exigera donc encore la mobilisation d'épargnes gigantesques.

VII — CONCLUSIONS

A titre de résumé, on peut effectuer le rapprochement de divers indices financiers par rapport à l'avant-guerre.

	BASE 100	DERNIER RELEVÉ CONNU
Prix de gros réglementés.	Moyenne 1938	839 (pondération 1938) fin décembre 1946. 773 (pondération 1941) fin décembre 1946.
Prix de détail (Paris)	Moyenne 1938	856 fin novembre 1946.
Valeurs française à revenu variable.	Fin 1938	1.178 le 10 janvier 1947.
Valeurs étrangères.	Fin 1938	412 le 16 janvier 1947.
Valeurs à revenu fixe	Fin 1938	141,2 le 10 janvier 1947.
Indice des dividendes nets distribués au cours de l'année.		
Titres au porteur	Moyenne 1938	69 en 1945.
Titres nominatifs	Id.	89 en 1945.
Indice du revenu moyen.	Id.	87 fin mai 1946.
Indice des valeurs vénales des maisons de rapport à Paris.	Id.	218 en 1945.
Indice pondéré des loyers nets des maisons construites à Paris avant 1915	Moyenne 1939	135 fin novembre 1946.
Indice du coût de la construction (à Paris) de la Société centrale des Architectes	Moyenne 1938	491 (1 ^{er} trimestre 1946).
Circulation fiduciaire	Fin 1938	656 (moyenne décembre 1946).
Disponibilités monétaires d'ensemble.	Id.	662 fin octobre 1946.
Dettes publique totale.	Id.	487 fin septembre 1946.
Dettes portant intérêt.	Id.	404 fin septembre 1946.
Charges annuelles de la Dette publique	Comptes de 1938	29 (prévisions 1947).
Charges annuelles de la Dette viagère	Id.	431 (prévisions 1947).
Dépenses publiques :		
ordinaires.	Id.	567 (estimées à 63 milliards en 1938 et 360 en 1946).
totales (y compris les opérations du Trésor).	Id.	770 (estimées à 104 milliards en 1938 et 800 en 1946).
Recettes de l'État et de la C. A. A.	Id.	580 (d'après les résultats de onze mois).
Indice pondéré des salaires horaires bruts :		
Professionnels (France entière)	Octobre 1933	516 (octobre 1946).
Manœuvres (France entière)	Id.	493 (octobre 1946).
Prix officiel du louis d'or	Novembre 1938	332 fin décembre 1946.
Prix clandestin du louis d'or	Id.	2.160 fin décembre 1946.

On voit que les indices purement spéculatifs (louis d'or) ou fortement spéculatifs (valeurs françaises à revenu variable, compte tenu de la faiblesse de l'indice des dividendes nets et de l'indice du revenu moyen) se tiennent au-dessus du niveau des prix officiels, mais que les salaires, la circulation, les disponibilités, les dépenses ordinaires de l'État et ses recettes se tiennent à peu près au même niveau et en dessous des prix officiels; enfin les valeurs vénales des immeubles de rapport, les loyers et les valeurs à revenu fixe sont

très largement en retard. Ainsi donc : les titulaires de revenus fixes ou fixés par voie d'autorité (loyers) ont cessé d'occuper une place importante dans le revenu national; la hausse des indices purement ou largement spéculatifs s'explique par l'importance de l'écart entre revenus distribués et richesses produites; cet écart peut subsister en période de reconstruction, donc de déséquilibre budgétaire, mais doit normalement se résorber avec la reprise de la production. En revanche, notre situation démographique restant encore d'une exceptionnelle gravité, toute amélioration durable de cette situation suppose en particulier la construction d'immeubles nombreux et sains, mais la disparité entre le niveau des loyers et le coût de la construction depuis 1938 n'est pas et ne peut pas être favorable à l'immense effort nécessaire de rééquipement immobilier. Par rapport à la situation de 1913, cette disparité est plus grande encore; elle pose dans toute son ampleur le problème du financement de la reconstruction française et appelle des solutions entièrement nouvelles.

Jacques DE PORTZAMPARC.
